

**Zeitschrift:** Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes  
**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband  
**Band:** 122 (2024)  
**Heft:** 1-2  
  
**Rubrik:** En bref

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Obstetrica: du nouveau en 2024



La revue spécialisée de la Fédération suisse des sages-femmes met en œuvre les nouveautés suivantes:

- Abonnement découverte pour les gynécologues et consultant-e-s petite enfance et autres personnes intéressées: l'abonnement comprend deux numéros en juin et en octobre. Les deux numéros de 2024 seront consacrés aux thèmes «Période postnatale» (édition à destination des parents) et «Violence domestique et périnatalité». L'abonnement est disponible au prix annuel de 20.50 CHF.
- Edition à destination des parents: c'est la grande nouveauté 2024! Un numéro par et pour les parents, dans lequel les sages-femmes partagent aussi leur savoir. Cette année, cette édition est donc consacrée à la période postnatale.
- Réduction de dix à neuf éditions annuelles (3 numéros doubles: janvier-février, avril-mai et août-septembre) et développement stratégique d'*Obstetrica*.

**Esther Grosjean, rédactrice pour la Suisse alémanique, et Jeanne Rey, rédactrice pour la Suisse romande**



Plus d'informations  
sur l'abonnement  
découverte sur  
[www.sage-femme.ch](http://www.sage-femme.ch)  
Souscrire à l'abonnement  
découverte sur  
[www.sage-femme.ch](http://www.sage-femme.ch)



## Lutte contre la violence domestique

Le 30 novembre 2023, la conférence nationale «Intégration de la thématique de la violence domestique et de la violence à l'égard des femmes dans la formation des infirmier-ère-s et des sages-femmes» de l'Office fédéral de la santé publique s'est tenue à Berne. La secrétaire générale de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF), Andrea Weber-Käser, ainsi que Barbara Christen et Alain Titone, responsables de la formation continue à la FSSF, y ont assisté. L'urgence du sujet se reflète à nouveau dans l'offre de formation continue de la FSSF: des cours sur le thème de la violence domestique seront à nouveau proposés en 2024.

Plus d'informations à suivre sur  
[www.sage-femme.ch](http://www.sage-femme.ch)



## Argent et inégalités de genre: nouvelle édition de la revue de la CFQF

Qui gagne combien et en exerçant quelle activité? Combien y a-t-il de femmes milliardaires en Suisse et qui s'occupe des finances dans les couples? Dans la nouvelle édition de sa revue «Questions au féminin», la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) mène l'enquête sur les origines de l'inégalité financière entre les genres. La revue *Questions au féminin* paraît une fois par an sur un thème d'actualité.

Source: Communiqué du Conseil fédéral du 28 novembre 2023, [www.admin.ch](http://www.admin.ch)



Commande, abonnement et  
téléchargement gratuits sur  
[www.ekf.admin.ch](http://www.ekf.admin.ch)



## Taux de césariennes en Suisse

L'une des recommandations de la liste top 5 de *smarter medicine – choosing wisely* élaborée avec la Fédération suisse des sages-femmes est la suivante: «Aucune recommandation ou planification systématique de césarienne, même chez les femmes en ayant déjà subi une». Le classement publié par l'Office fédéral de la statistique montre, par rapport à la période 2007-2022, dans quels cantons les taux de césariennes ont augmenté ces dernières années et dans lesquels ils ont diminué. Avec un taux de plus de 40 %, le canton de Zoug occupe la première place en matière de césariennes. Par contraste, dans le canton du Jura, le taux moyen de césariennes est d'environ un cinquième des naissances.

Source: Office fédéral de la statistique, 20 novembre 2023, [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch)



Vers la liste top 5 de la Fédération suisse des sages-femmes:  
[www.hebammensuche.ch](http://www.hebammensuche.ch)



## Carte postale de la brochure sur le plancher pelvien

La brochure, parue récemment, fournit des informations complètes sur les modifications du plancher pelvien pendant la grossesse et l'accouchement ainsi que pendant le post-partum. Pour en consulter le contenu, il suffit de scanner le code QR sur la carte postale et de lire la brochure en ligne – elle peut également être transférée sous ce format.

Cette carte postale est jointe à la présente édition d'Obstetrica et peut être obtenue auprès du secrétariat de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF). La brochure imprimée peut aussi être commandée gratuitement sur le shop de la FSSF.



Commander la brochure sur <https://shop.hebamme.ch>

EN BREF



## La pratique sage-femme patrimoine immatériel de l'humanité

Le 6 décembre 2023, l'UNESCO a inscrit la pratique sage-femme sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité. L'organisation onusienne rend ainsi hommage à la diversité culturelle mondiale qui se reflète dans cette pratique à travers le monde. Les connaissances et les compétences fondamentales des sages-femmes sont communes sur l'ensemble de la planète, mais présentent de nombreuses particularités régionales et culturelles selon les régions du monde. « La profession de sage-femme est un merveilleux exemple de l'humanité de notre héritage! Il montre comment les traditions culturelles peuvent unifier notre monde », explique Kerstin Pürschel, ambassadrice de l'Allemagne auprès de l'UNESCO. Depuis 20 ans, l'UNESCO soutient la protection, la documentation et la préservation de la culture vécue. Le patrimoine culturel immatériel comprend des traditions vivantes dans les domaines de la danse, du théâtre, de la musique, des traditions orales, des connaissances naturelles et des techniques artisanales.

Source: Communiqué de la Commission allemande pour l'UNESCO du 6 décembre 2023 (en allemand), [www.sage-femme.ch](http://www.sage-femme.ch)



Plus d'informations sur <https://ich.unesco.org>



## SCOHPICA: Participer avant fin janvier

Organisée à grande échelle, cette cohorte constitue la seule opportunité de collecter des données sur les sages-femmes, qui seront ensuite disponibles dans l'ensemble de la Suisse. Il n'y aura pas d'autre enquête dans un avenir proche. La Fédération suisse des sages-femmes appelle donc ses membres à y participer massivement!

Un des objectifs de SCOHPICA est d'interroger les causes des départs des professionnel-le-s qui quittent le domaine de la santé et d'identifier les obstacles rencontrés pour leur maintien dans la profession. Des informations récoltées systématiquement dans tout le pays et diffusées largement manquent cruellement. Or, ces informations sont primordiales: les acteur-ric-e-s qui ont la fonction d'améliorer la situation doivent pouvoir compter sur des résultats fiables et à jour.



Plus d'informations sur [www.sage-femme.ch](http://www.sage-femme.ch)



Participer avant fin janvier sur <https://scohpica.ch>